



17 JUIN : JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE D'ACTIONS, D'ARRETS DE TRAVAIL ET DE MANIFESTATIONS SUR LES RETRAITES ET LE TEMPS DE TRAVAIL ...

La CGT et CFDT appellent à une journée d'actions, d'arrêts de travail et de manifestations pour défendre le système de retraite solidaire et s'opposer à l'offensive gouvernementale visant à déréglementer le temps de travail.

L'attaque est grave, la réplique doit être à la hauteur.

La journée d'actions et de manifestations du 22 mai pour les retraites a été un incontestable succès. L'absence de réponse gouvernementale justifie une nouvelle mobilisation : tous les problèmes que nous avons posés demeurent (durée de cotisation, niveau des pensions, reconnaissance de la pénibilité, financement). C'était l'avis unanime des organisations syndicales réunis lundi 26 mai.

Depuis le gouvernement a choisi de lancer une vaste offensive visant à déstructurer l'organisation du temps de travail dans les entreprises. Faisant totalement fi du texte signé entre la CGT, la CFDT, le MEDEF et la CGPME, il cherche à faire passer en force une série de dispositions sur les heures supplémentaires, les forfaits, les contingents, les délais de prévenance, les repos compensateurs... Plusieurs principes bien antérieurs à la loi des 35 heures qui représentent des acquis pour la protection du travail et des salariés sont mis en cause. Plus de 60 articles du code du travail risquent d'être modifiés.

Le texte sur le temps de travail doit être intégré dans un projet de loi passant le 18 juin en conseil des ministres faisant un amalgame inadmissible entre les questions de la représentativité et celles du temps de travail.